

Le 10/04/14,

Compte rendu CHS-CT des 24/03 et 04/04/2014

Liminaire

Solidaires Finances Publiques, alerté d'un cas de suspicion de tuberculose à l'ESI de Grenoble demande des précisions tant au président du CHS-CT qu'au médecin de prévention (MDP). Bien qu'étant au courant, le président indique n'avoir aucune autre information que 3 lignes de mail reçues par l'Assistante de Prévention. Il déplore que le MDP en charge de l'établissement n'a pas alerté la DISI. Notre MDP n'a pas plus d'informations de la part de son collègue.

Le MDP de Grenoble a demandé par téléphone à certains agents de l'ESI de Grenoble, en contact avec la personne susceptible d'être porteur de prendre rendez-vous pour faire des examens, sans autre formalisme et sans prévenir le CHS-CT dont dépendent ces agents.

Le président compte bien voir avec le Secrétariat Général du ministère ce qui a bien pu dysfonctionner dans la diffusion de l'information..... A suivre donc.

Le président a ensuite répondu au courrier que les représentants du personnel lui ont envoyé.

Conformément à ce qui se pratique couramment, les représentants des personnels demandent, au vu des points à l'ordre du jour et des trajets effectués par certains représentant des personnels, que les réunions se tiennent désormais sur 1 journée.

Le président préfère convoquer un nouveau CHS-CT si les réunions dépassent 17h... dont acte.

Approbation du PV CHS-CT

Le PV du CHS-CT précédent est approuvé. Pour information, le secrétaire du CHS-CT, le fait circuler entre toutes les organisations représentées afin d'intégrer les éventuelles modifications avant sa signature.

Le DUERP

Solidaires souligne qu'il subsiste des lignes de risques codifiées pour lesquelles aucune réponse n'est apportée.

Le Président indique manquer d'éléments plus précis pour formuler des réponses.

Solidaires fait remarquer que bon nombre de risques sont des risques psycho-sociaux (RPS) ; il souhaite, à la vue du DUERP, que certaines populations d'agents soient prioritaires sur les formations RPS. Dans certains cas, la mise en place d'un espace de dialogue est souhaitable.

Le président répond que certains cas ont vocation à être réglés avec le chef de service ; c'est avec lui que se gèrent les priorités et si des conflits de priorité persistent, le DISI interviendra et assumera.

Solidaires fait état de cas de conflit entre des agents et leur direction.

Cédric Jobert, n'a aucune remontée de la part des agents. Il propose de rappeler les procédures à disposition des agents comme la fiche de signalement.

Le DUERP comporte beaucoup de lignes avec la réponse ; « faire clarifier les objectifs et les orientations ».

Le Président indique que les chefs d'établissements et chef de service doivent s'efforcer d'amener des réponses aux équipes

Le PAP

Il a été choisi une priorisation par rapport à la cotation des risques.

Solidaires souligne que les lignes du PAP ne comportent ni l'échéance ni le service chargé du dossier pour les actions identifiées, et qu'il ne peut donc l'approuver en l'état.

L'ADP précise que tout cela sera mis à jour à l'issue du vote du budget, que le PAP est un document qui « vit » et que les rubriques seront mise à jour au fur et à mesure. Le PAP 2014 est dans tous les cas un document engageant le directeur et à réaliser sur l'année 2014

Le Budget

Fiche 4.1 Votée

Formation Guide et serre-file : 2 groupes (Lyon et Dijon)

Fiche 4.2 Votée

Exercice évacuation : Il faut rappeler les consignes aux agents. Solidaires demande la transmission des CR des exercices d'évacuation de Dijon et de Grenoble qui dépendent d'autres CHS-CT. De manière générale, il demande l'examen en CHS-CT des CR des exercices d'évacuation comme prévu dans la note du Secrétariat Général.

Fiche 4.3 **Votée**

Formation manipulation des extincteurs : 3 sessions (Lyon, Grenoble t Dijon)

Solidaires demande quelle est la périodicité qui doit être adoptée pour ces formations ?

Fiche 4.4 **Votée**

Formation habilitation électrique (H0B0) : Solidaires demande pourquoi cette formation obligatoire doit être prise sur le budget du CHS-CT.

Par le passé nous avons déjà voté ces formations.

Fiche 4.7 **Votée**

Formation SST : Voir si l'on peut convaincre quelques agents de Dijon

Fiche 4.5 **Votée**

Formation conduite automobile : Voir pour Lyon, Grenoble et Dijon

Fiche 4.6 **Votée**

Formation RPS (Hors A+ et A encadrants formés par ENFIP) :

2 groupes sur Lyon et 1 sur Grenoble.

Fiche 4.14 et 4.15 **ATTENTE**

Accessibilité PMR :

Voir si l'étude peut être faite par une association (ce sera moins cher).

La direction s'engage à donner des suites (Plan pluriannuel en cofinancement avec le CHS-CT et recherche de financements divers). Cette fiche est à mettre en perspective avec la réorganisation du parking. Solidaires demande un cofinancement. Le président ne peut pas se prononcer car il ne connaît pas encore le budget dont il dispose.

Fiche 4.17 **Votée**

Achat de valises CID Isère. Il faut les associer au choix. Nous validons 2 valises pour test.

Fiche 4.22 **Pas votée**

Film sable sur les fenêtres MSN Esi Lyon lumière : déjà équipés

Fiche 4.18 **Votée (cofinancement)**

Pneus neiges en 1^{er} équipements pour 3 véhicules neufs.

Fiche 4.16 **Pas votée (cofinancement)**

VMC sanitaires sous sol DISI.

Ces travaux sont du ressort de la direction.

Fiche 4.8 **Votée (cofinancement)**

Mise à la norme de portes coupe feu. La note d'orientation prévoit ce type d'actions à prendre en charge par le CHS-CT en cofinancement.

Fiche 4.9 **Pas votée (cofinancement)**

Mise à niveau de l'asservissement des portes et des sirènes sur le site St Hippolyte. C'est à l'administration de prendre en charge dans le cadre des travaux effectués.

Fiche 4.11 **votée** .

Fourniture et pose d'une échelle crinoline sur le site de Meyzieu.

C'est une action prioritaire du PAP 2014

Fiche 4.12 **votée (cofinancement)**

Ambiance acoustique AT Pro : l'étude est actualisée par la société Acouphen.

Les travaux se feront avec les mêmes solutions que pour L'AT bâtiment D(rotonde).Ce sujet est évoqué et à l'étude depuis plusieurs années

Fiche 4.10 **votée (cofinancement)**

Mise a jour des plans d'évacuation du site de Meyzieu

Fiche 4.13 votée (cofinancement)

Installation d'une solution de climatisation pérenne sur le site de Dijon pour le côté le plus exposé au soleil sur les 2 derniers étages. Les travaux se feront sur 2 ans

Nous avons interrompu les travaux à 17h20, le président convoque un nouveau CHS-CT pour le 04/04/2014 afin de poursuivre les travaux.

Le président ouvre la séance à 9h30

Avant de reprendre les travaux sur le budget, il nous fait un résumé de la situation sur le problème des mauvaises odeurs du bâtiment D. Malgré plusieurs actions effectuées, elles sont toujours présentes. Il propose qu'un groupe de travail CHS-CT suive ce sujet.

Axima va être mandaté pour mettre tout en œuvre afin de régler ce problème.

Il veut maintenant des résultats.

Fiche 4.20 votée (cofinancement)

Tapis anti-fatigues pour les 2 nouvelles lignes de Meyzieu.

Fiche 4.21 votée (cofinancement)

Bras supports écran pour l'Esi de Lyon Lumière. Solidaires demande un recensement sur les autres établissements.

Fiche 4.23 votée

Bouchons d'oreilles moulés pour les agents du site de Meyzieu. Sur 7 équipements nous acceptons le financement de 5 premières dotations. Le reste sera financé par la direction.

Fiche 4.19 votée (cofinancement)

Chaussures de sécurité pour les agents du site de Meyzieu.

Nous acceptons 2 nouvelles dotations sur 11 paires demandées

Le reste sera financé par la direction.

En dehors des fiches proposées, certains agents de Meyzieu demandent à être équipés de doudounes. Le CHS-CT vote le principe avec un cofinancement. Si le montant dépasse le solde des crédits CHS-CT, la direction accepte de prendre en charge.

Pour Dijon, les travaux de climatisation sont conditionnés par les travaux d'étanchéité engagés par la DDFIP du 21. Les travaux de climatisation ne pourront démarrer qu'après Août 2014. La DDFIP mettra à disposition des agents des climatisations mobiles aux agents pour cet été.

Note d'orientation

En l'absence de l'ISST c'est l'assistante de prévention qui a présenté la note d'orientation nationale des CHS-CT.

2 axes principaux -Régler les défauts de conformité en cofinancement
-Les RPS

La formation des membres du CHS-CT sur les RPS est actée pour septembre 2014.

Pour la prévention des accidents, le bilan annuel devrait être décliné au niveau de chaque direction. C'est un travail colossal.

Le suivi des agents CMR devait être fait au 1^{er} trimestre par le MDP. Il est absent aujourd'hui.

Les accidents de services doivent être communiqués au « fil de l'eau » à travers les fiches de signalement.

Bilan des accidents du travail 2013

La rubrique « service » du tableau contient en réalité l'indication de l'établissement. Les fiches devront être plus détaillées sur les circonstances et le service. Elles sont nécessaires pour établir s'il est opportun d'effectuer une enquête dans le cadre du droit d'enquête du CHS-CT.

On constate que 70% des accidents sont des chutes et 30% de la manutention. Il faut réfléchir à quelles actions de prévention nous pouvons proposer afin de réduire ces accidents.

Fiches du registre CHS-CT

Q : La moquette de l'ascenseur est très sale et poussiéreuse

R : La moquette est d'origine (50ans). Il est envisagé de la changer mais plutôt sur le prochain budget.

Q : Les toilettes du 2^{ème} étage bâtiment B (étage SIL/PSN) peuvent-ils être inversés entre le côté homme et le côté femme? Une porte peut-elle être ajoutée ?

R : La direction va se renseigner sur la motivation de cette demande.

Q : les robinets thermostatiques peuvent il être remis au 4eme du bâtiment B (MSN) afin de mieux réguler la chaleur des bureaux?

R : s'ils sont toujours disponibles nous étudierons la possibilité de les remettre en place. A savoir que le site fait l'objet d'une étude afin de mettre en place un système de régulation et d'économie d'énergie plus global.

N'hésitez pas à remplir et à transmettre des fiches du registre CHS-CT pour tout problème que vous rencontrez.

Questions diverses

Q : Les 2 lignes Recco mises en place a l'ESi de Meyzieu n'ont pas d'extracteurs de poussière et les produits utilisés à chaud semblent particulièrement agressif à l'odeur.

R : Les lignes n'ont plus d'extracteur car la technologie a évolué ; la direction va se renseigner. Les fiches produits ont été étudiées par le MDP, ceux-ci ne sont pas nocifs à froid.

Q : L'aspirateur des lignes de mise sous pli avec la mise en place des nouvelles lignes, n'est plus assez puissant.

R : A voir et si c'est le cas, une solution sera trouvée.

Q : Où en est-on de la cafétéria du bâtiment C RDC ?

R : Les études sont faites et le choix du prestataire est imminent. Le résultat, les prestations (Marché boissons) et l'aménagement devraient être à la hauteur des attentes !!

Les travaux se sont terminés à 13h ce qui valide bien la demande des représentants des personnels de tenir les CHS-CT sur 1 journée.